

La présence syndicale au Québec et au Canada en 2024

Taux de syndicalisation et de présence syndicale

de 2015 à 2024

Rédaction

Cette publication a été réalisée par le ministère du Travail, sous la coordination de la Direction des études et de l'information sur le travail.

Diffusion

Cette publication est accessible en ligne uniquement à l'adresse :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/travail/publications>

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026

ISBN : 978-2-555-04591-0 (PDF)

© Gouvernement du Québec

Table des matières

Introduction.....	1
Faits saillants.....	2
1. Source des données, période de référence et géographie	3
2. Description de la population visée.....	4
3. La présence syndicale et la syndicalisation au Québec et dans le reste du Canada	6
4. Le taux de présence syndicale au Québec et en Amérique du Nord	7
5. La présence syndicale dans les secteurs privé et public	8
6. Les secteurs d'activité économique et les taux de présence syndicale au Canada	10
7. Les écarts entre le Québec et les autres provinces canadiennes.....	14
8. L'évolution du taux de présence syndicale au Québec.....	16
9. L'évolution du taux de présence syndicale en Ontario	18
10. L'évolution du taux de présence syndicale dans le reste du Canada	19
11. L'évolution de la présence syndicale selon l'âge au Québec.....	20
12. L'évolution de la présence syndicale selon l'âge en Ontario	21
13. L'évolution de la présence syndicale selon l'âge dans le reste du Canada	22
14. L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe au Québec.....	23
15. L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe en Ontario	25
16. L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe dans le reste du Canada	27
17. Conclusion.....	29
Annexe I – Données sur l'emploi et la syndicalisation au Québec en 2024	30
Annexe II – Données sur l'emploi et la syndicalisation en Ontario en 2024	31
Annexe III – Données sur l'emploi et la syndicalisation dans le reste du Canada en 2024	32

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de présence syndicale et taux de syndicalisation (%) au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada, 2015 et 2024	6
Tableau 2 : Taux de présence syndicale (%) selon les secteurs d'activité économique, 2015 et 2024	10
Tableau 3 : Répartition des employées et employés (%) selon les secteurs d'activité économique, 2015 et 2024	12

Liste des figures

Figure 1 : Taux de présence syndicale au Québec, en Ontario, dans le reste du Canada et aux États-Unis, 2015 à 2024	7
Figure 2 : Taux de présence syndicale dans les secteurs privé et public, 2015 et 2024	8
Figure 3 : Répartition des employées et employés entre les secteurs privé et public au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada, 2015 et 2024	9
Figure 4 : Contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada, 2024	14
Figure 5 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, 2015 et 2024	16
Figure 6 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, 2023 et 2024	17
Figure 7 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale en Ontario, 2015 et 2024	18
Figure 8 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale dans le reste du Canada, 2015 et 2024	19
Figure 9 : Taux de présence syndicale au Québec selon le groupe d'âge, 2015 et 2024	20
Figure 10 : Taux de présence syndicale en Ontario selon le groupe d'âge, 2015 et 2024	21
Figure 11 : Taux de présence syndicale dans le reste du Canada selon le groupe d'âge, 2015 et 2024	22
Figure 12 : Taux de présence syndicale au Québec selon le sexe et le secteur d'origine, 2015 et 2024	23
Figure 13 : Part de l'emploi au Québec selon le sexe et le secteur d'origine, 2015 et 2024	24
Figure 14 : Taux de présence syndicale en Ontario selon le sexe et le secteur d'origine, 2015 et 2024	25
Figure 15 : Part de l'emploi en Ontario selon le sexe et le secteur d'origine, 2015 et 2024	26
Figure 16 : Taux de présence syndicale dans le reste du Canada selon le sexe et le secteur d'origine, 2015 et 2024	27
Figure 17 : Part de l'emploi dans le reste du Canada selon le sexe et le secteur d'origine, 2015 et 2024	28

Introduction

La présente publication s'intéresse à l'évolution récente du taux de syndicalisation et de présence syndicale au Québec, soit de 2015 à 2024. Le taux de syndicalisation représente la portion des salariées et salariés étant membres en règle d'un syndicat. Il se distingue ainsi du taux de présence syndicale, qui correspond à la portion de salariées et salariés visés par une convention collective, qu'ils soient membres ou non d'un syndicat. La différence entre ces deux taux est expliquée plus en détail dans la section 2, « Description de la population visée ».

Bien que cette analyse décrive avant tout la situation du Québec en 2024, elle présente aussi, à des fins comparatives, certaines données concernant l'Ontario, les huit autres provinces canadiennes (ci-après appelées « le reste du Canada ») et les États-Unis.

La publication met notamment en parallèle les taux de présence syndicale dans les secteurs privé et public ainsi que dans les différents secteurs d'activité économique.

L'analyse montre également l'évolution de la présence syndicale selon diverses caractéristiques sociodémographiques. Certains facteurs susceptibles d'expliquer les différences entre les régions canadiennes et les changements des situations québécoise et canadienne dans le temps sont examinés. Des annexes complètent le document et présentent l'ensemble des données détaillées ayant servi de base aux analyses et aux constats exposés.

Faits saillants

- En 2024, le taux de syndicalisation le plus élevé au Canada se trouve au Québec (36,0 %).
- En 2024, au Québec, le taux de présence syndicale se situe à 39,8 %, alors qu'il était de 39,2 % en 2015. Toujours en 2024, le taux de présence syndicale en Ontario se situe à 26,2 % et, dans le reste du Canada, il s'élève à 29,2 %.
- En 2024, le taux de présence syndicale au Québec est de 84,7 % dans le secteur public et de 22,9 % dans le secteur privé.
- Tant en 2015 qu'en 2024, les taux de présence syndicale sont plus élevés au Québec qu'en Ontario et dans le reste du Canada, et ce, dans l'ensemble des secteurs d'activité économique. En 2015 et en 2024, les taux les plus élevés se trouvent dans le secteur secondaire au Québec. De plus, les taux de présence syndicale pour les femmes et les hommes sont systématiquement plus élevés dans le secteur public que dans le secteur privé.
- De 2015 à 2019, le taux de présence syndicale a suivi une tendance généralement stable, voire légèrement à la baisse, en Amérique du Nord. L'année 2021 se distingue par les plus hauts taux dans la période étudiée. Elle est suivie d'une période de stabilité à partir de 2022.
- En 2024 comme en 2015 (tableau 1), au Québec, le taux de présence syndicale le moins élevé se trouve chez les 15-24 ans (27,9 % en 2024), alors qu'il est le plus élevé chez les 45-54 ans (44,7 % en 2024). Toujours en 2024, le taux de présence syndicale est plus élevé chez les femmes (41,2 %) que chez les hommes (37,8 %).

1. Source des données, période de référence et géographie

Toutes les données présentées dans cette analyse sont tirées de l'Enquête sur la population active (EPA), menée par Statistique Canada¹, ainsi que des données de l'Institut de la statistique du Québec². Les données se rapportant aux États-Unis sont issues des enquêtes du Bureau of Labor Statistics, rattaché au ministère du Travail fédéral américain (Department of Labor)³. La période étudiée dans cette publication couvre les années 2015 à 2024.

À la suite de révisions aux méthodes de traitement des données de l'EPA en 2021, les données de l'emploi, du chômage et de l'activité ont été révisées rétroactivement⁴. Les données indiquées dans ce document pour les années 2015 à 2021 pourraient donc ne pas correspondre à celles des publications précédentes pour ces mêmes années.

Le territoire étudié dans l'analyse est le Canada. Une distinction est faite entre les différents taux du Québec, ceux de l'Ontario et ceux du reste du Canada. Ce dernier est considéré comme un ensemble géographique distinct qui inclut les huit autres provinces canadiennes, mais qui exclut les territoires (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut).

Enfin, l'ensemble des données de ce document a été arrondi à une décimale. Les résultats de l'addition des données, exprimés en pourcentage ou en points de pourcentage (ci-après p.p.), peuvent différer légèrement des totaux affichés dans les tableaux ou les figures.

-
1. Statistique Canada, *Tableau 14-10-0070-01 Couverture syndicale selon l'industrie, données annuelles*; *Tableau 14-10-0129-01 Situation syndicale selon la géographie*; *Tableau 14-10-0202-01 Emploi selon l'industrie, données annuelles*; et *Tableau 14-10-0027-01 Emploi selon la catégorie de travailleur, données annuelles (x 1 000)*.
 2. Institut de la statistique du Québec, [Taux de présence syndicale, résultats selon le genre pour diverses caractéristiques de la main-d'œuvre et de l'emploi, Québec, Ontario et Canada, 2006-2025](#), [En ligne], 2025 (consulté le 10 juin 2026).
 3. U.S. Bureau of Labor Statistics, [Table 3. Union affiliation of employed wage and salary workers by occupation and industry](#) et [Table 2.1 Employment by major industry sector \(Employment in thousands\)](#). Les données des États-Unis pour l'année 2024 n'étaient pas publiées au moment de la rédaction du présent document. Il n'inclut donc pas certaines données américaines.
 4. Statistique Canada, [Enquête sur la population active : révision, 1987 à 2022](#), [En ligne], 2023.

2. Description de la population visée

La population couverte par ces enquêtes est constituée des salariées et salariés⁵, c'est-à-dire des personnes en emploi. Cependant, étant donné que leur statut ne leur permet pas de faire partie d'une unité de négociation, les travailleuses et les travailleurs autonomes n'y sont pas considérés comme des salariées et salariés. En 2015 et en 2024, ces travailleuses et travailleurs représentaient 13,4 % (en 2015) et 10,9 % (en 2024) de l'emploi total au Québec, 15,3 % (en 2015) et 13,5 % (en 2024) de l'emploi total en Ontario, et 14,9 % (en 2015) et 12,9 % (en 2024) de l'emploi total dans le reste du Canada⁶. Il y a donc une diminution de la part des travailleurs et travailleuses autonomes partout au Canada entre 2015 et 2024.

De plus, en raison de la faible validité et de la forte volatilité des données relatives aux salariées et salariés du secteur agricole (particulièrement évidentes en Ontario et au Québec), ceux-ci sont également exclus de l'analyse des données provenant de l'EPA⁷. Malgré leur exclusion, la population retenue correspond, pour toutes les années, à environ 99 % des salariées et salariés, et ce, partout au Canada.

Les données utilisées dans cette publication sont divisées selon les trois secteurs d'activité principaux sur le marché du travail, soit le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire, comme indiqué dans les annexes.

Le secteur primaire englobe les industries permettant la récolte ou l'extraction des matières brutes, soit la foresterie, la pêche, les mines et l'extraction de gaz. Ce secteur économique est en constante transformation vers des perspectives plus vertes, durables et automatisées au Québec et au Canada. En 2024, le secteur primaire représentait 2,0 % du produit intérieur brut (PIB) au Québec, alors qu'il représentait en moyenne 9,2 % du PIB dans le reste du Canada.

Le secteur secondaire inclut l'industrie manufacturière, l'industrie de la construction et l'industrie de la fabrication. Ces industries transforment la matière première afin d'assurer la production de biens. Dans l'industrie de la construction au Québec, la législation⁸ des relations de travail explique le taux de présence syndicale élevé depuis plusieurs années, notamment en raison de l'adhésion syndicale obligatoire. En 2024, le secteur secondaire représentait 12,5 % du PIB au Québec, alors qu'il représentait en moyenne 11,5 % du PIB dans le reste du Canada.

5. Les données de Statistique Canada portent sur les personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, alors que les données du Bureau of Labor Statistics (États-Unis) ne concernent que les personnes en emploi âgées de 16 ans et plus.

6. Statistique Canada, [Tableau 14-10-0027-01 Emploi selon la catégorie de travailleur, données annuelles \(x 1 000\)](#), [En ligne], 2026.

7. Selon les données de l'EPA, le taux de présence syndicale dans le secteur agricole au Québec atteindrait entre 5 et 10 %. Statistique Canada recommande cependant de ne pas exploiter les données dont le coefficient de variabilité est supérieur à 30 %, ce qui peut être le cas lorsque la taille de l'échantillon est trop petite.

8. Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (RLRQ, c. R-20).

Le secteur tertiaire regroupe des industries fournissant des services à la population. Il englobe 12 industries, dont les administrations publiques, le commerce, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé et l'assistance sociale. Il s'agit du plus grand secteur d'activité au Québec et au Canada. En 2024, le secteur tertiaire représentait 74,3 % du PIB au Québec, alors qu'il représentait en moyenne 70,2 % du PIB dans le reste du Canada.

Dans les prochaines sections du rapport, le *taux de présence syndicale* renvoie aux employées et employés visés par une convention collective, qu'ils soient membres d'un syndicat ou non. Cette donnée correspond à la *couverture syndicale* des données de Statistique Canada. Le second type de taux mentionné dans le rapport est le *taux de syndicalisation*. Contrairement au taux de présence syndicale, le taux de syndicalisation compile uniquement la proportion d'employées et employés qui sont membres d'un syndicat. En effet, ce sont uniquement les salariées et salariés membres d'un syndicat qui remplissent une fiche d'adhésion et acquittent un droit d'adhésion. Toutefois, en vertu du régime de représentation exclusive, l'ensemble des salariées et salariés couverts par une convention collective (membres ou non) est tenu de verser des cotisations syndicales. Les salariées et salariés non-membres bénéficient ainsi des conditions négociées et de la représentation syndicale sans pour autant avoir accès aux droits internes réservés aux membres, tels que le droit de vote lors des assemblées ou la participation aux instances.

3. La présence syndicale et la syndicalisation au Québec et dans le reste du Canada

En 2024, pour l'ensemble des provinces canadiennes, le taux de syndicalisation est plus faible que le taux de présence syndicale (tableau 1). En effet, le taux de syndicalisation le plus élevé se trouve dans la province de Québec (36,0 %), alors qu'il se situe à 24,5 % en Ontario et à 28,3 % dans le reste du Canada. Le taux de présence syndicale, pour sa part, s'établit à 39,8 % au Québec, à 26,2 % en Ontario et à 29,2 % dans le reste du Canada en 2024. On note toutefois que le plus petit écart entre le taux de présence et le taux de syndicalisation s'observe dans le reste du Canada (0,9 p.p.). Le plus grand écart se trouve dans la province de Québec (3,8 p.p.). Il y a donc davantage de personnes couvertes par une convention collective et de membres de syndicats au Québec que dans les autres provinces, mais davantage de personnes à la fois couvertes par une convention collective et membres d'un syndicat dans le reste du Canada.

Tableau 1 : Taux de présence syndicale et taux de syndicalisation (%) au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada, 2015 et 2024

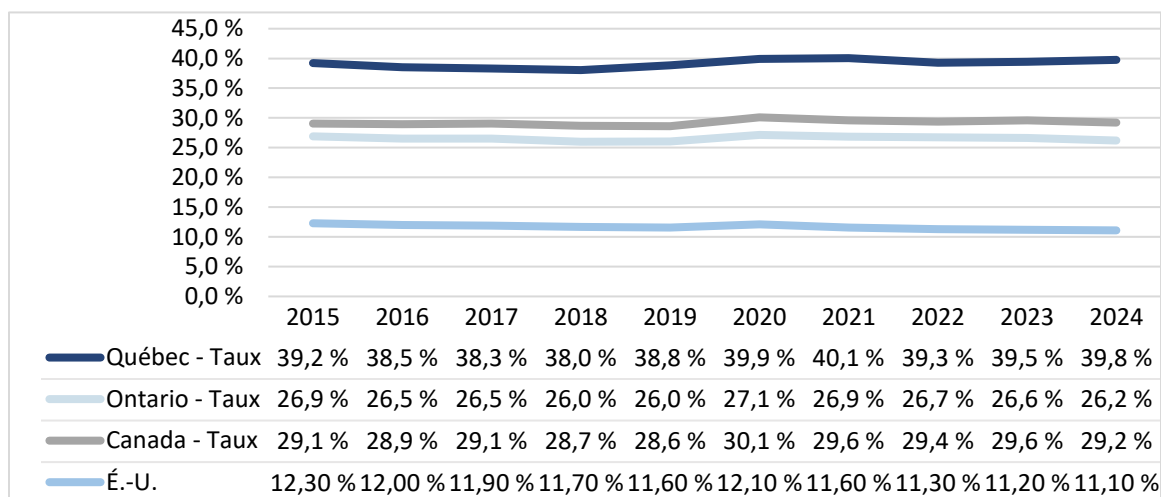
Indicateur de présence syndicale	Québec (2015)	Québec (2024)	Ontario (2015)	Ontario (2024)	Reste du Canada (2015)	Reste du Canada (2024)
Taux de présence syndicale	39,2	39,8	26,9	26,2	29,1	29,2
Taux de syndicalisation	35,5	36,0	25,0	24,5	28,2	28,3
Écart en p.p.	3,7	3,8	1,9	1,7	0,9	0,9

Le tableau 1 illustre la comparaison des données de 2015 et de 2024 pour le taux de présence syndicale et le taux de syndicalisation. Les taux de présence syndicale du Québec et du reste du Canada ont augmenté entre 2015 et 2024, alors que celui de l'Ontario a diminué. Du côté du taux de syndicalisation, le même constat se fait : seul l'Ontario a vu une diminution du taux de syndicalisation, passant de 25,0 % à 24,5 %, alors que les taux de syndicalisation du Québec et du reste du Canada sont en augmentation (respectivement de 0,5 et de 0,1 p.p.).

4. Le taux de présence syndicale au Québec et en Amérique du Nord

De 2015 à 2019, le taux de présence syndicale a suivi une tendance à la stabilité ou à la baisse en Amérique du Nord (figure 1). Cependant, à partir de 2020, la tendance marque une hausse partout en Amérique du Nord. L'année 2021 se distingue par les plus hauts taux dans la période étudiée. Elle est suivie d'une nouvelle baisse des taux depuis 2022. Cette période a été marquée par la pandémie de COVID-19, mais également par des changements structurels de l'emploi : les secteurs fortement syndiqués ayant mieux résisté aux pertes d'emploi, leur poids relatif a entraîné la hausse particulière observée en 2020.

Figure 1 : Taux de présence syndicale au Québec, en Ontario, dans le reste du Canada et aux États-Unis, 2015 à 2024



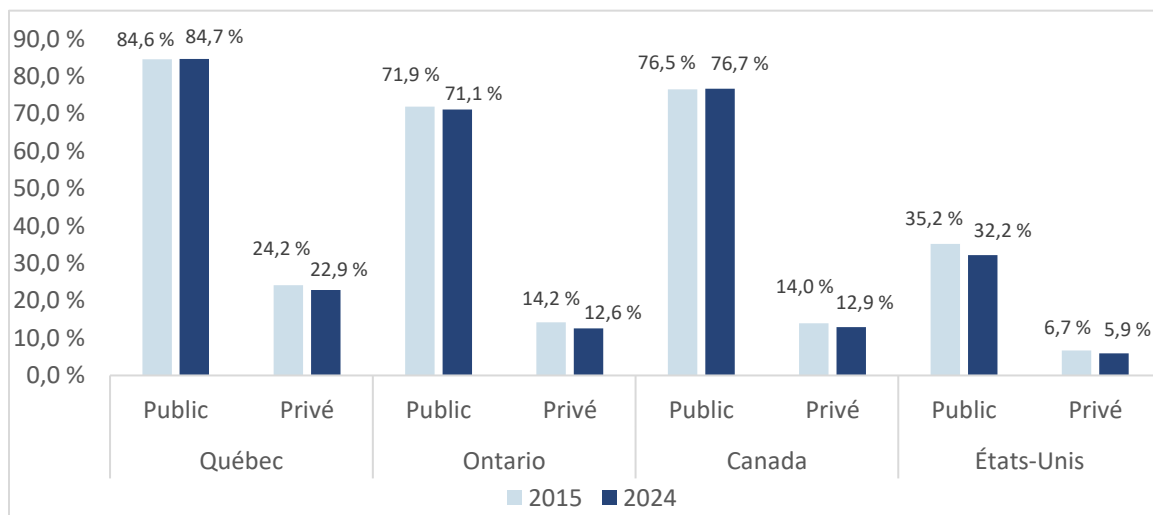
Comme l'indique la figure 1, le taux de présence syndicale, au Québec comme ailleurs, est resté relativement stable de 2015 à 2024, mais le Québec se distingue des autres provinces avec un taux plus élevé, lequel est passé de 38,0 % en 2018 à 38,8 % en 2019, puis à 39,9 % en 2020, pour culminer à 40,1 % en 2021. En effet, le taux de présence syndicale du Québec demeure le plus élevé en Amérique du Nord. En 2024, le taux de présence syndicale au Québec se situe à 39,8 %.

En Ontario, le taux de présence syndicale est passé de 26,9 % en 2015 à 26,2 % en 2024. Cependant, ce taux a atteint 27,1 % en 2020. Dans le reste du Canada, le taux de présence syndicale est plus élevé qu'en Ontario pour toute la période étudiée. Effectivement, le taux du reste du Canada était, en 2015, de 29,1 %, puis il a varié entre 28,7 % et 30,1 % de 2018 à 2020, avant de s'établir à 29,2 % en 2024. Aux États-Unis, le taux de présence syndicale observé est nettement plus bas qu'au Canada. Il a varié à la baisse entre 2015 et 2024, passant de 12,3 % à 11,1 %, à l'exception d'une hausse en 2020, où il a atteint 12,1 %.

5. La présence syndicale dans les secteurs privé et public

En 2015 et en 2024, le secteur privé québécois affiche un taux de présence syndicale plus faible que celui du secteur public québécois⁹, à l'instar de l'Ontario, du reste du Canada et des États-Unis (figure 2). Au cours de la même période, les États-Unis¹⁰ présentent des taux de présence syndicale beaucoup plus faibles que ceux des provinces canadiennes, tous secteurs confondus. En effet, en 2024, aux États-Unis, les taux de présence syndicale sont de 32,2 % dans le secteur public et de 5,9 % dans le secteur privé, alors qu'ils sont respectivement de 84,7 % et de 22,9 % au Québec.

Figure 2 : Taux de présence syndicale dans les secteurs privé et public, 2015 et 2024



Au Québec, entre 2015 et 2024, le taux de présence syndicale observé dans le secteur public est stable, passant de 84,6 % à 84,7 %, mais il est en baisse dans le secteur privé, passant de 24,2 % à 22,9 %.

En Ontario, une baisse du taux de présence syndicale a été observée dans le secteur public ainsi que dans le secteur privé, passant respectivement de 71,9 % à 71,1 % et de 14,2 % à 12,6 % entre 2015 et 2024. Durant la même période, dans le reste du Canada, le taux de présence syndicale dans le secteur public est en légère augmentation, passant de 76,5 % à 76,7 %, mais est en baisse dans le secteur privé, où il est passé de 14,0 % en 2015 à 12,9 % en 2024. Les taux de présence syndicale du secteur public

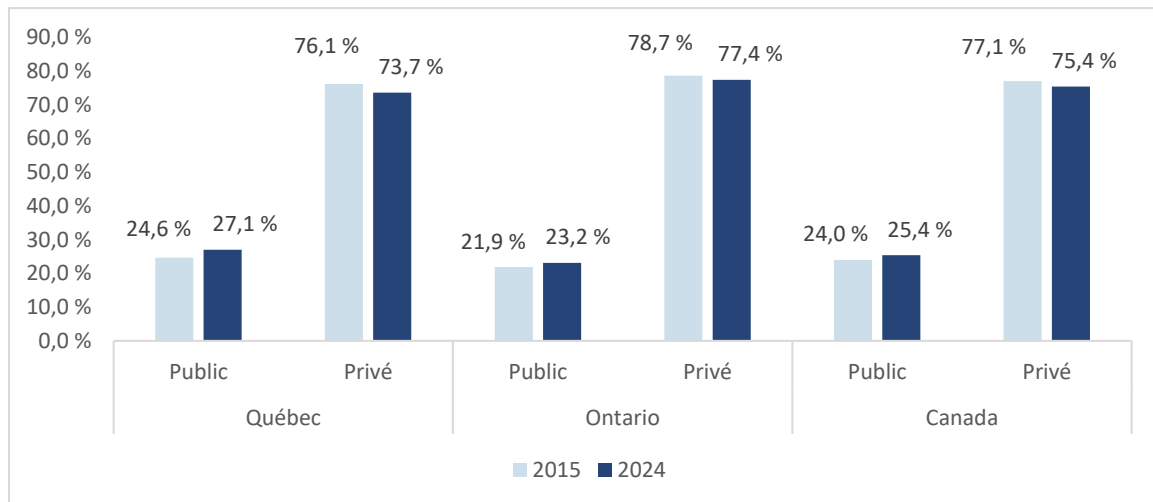
9. Au Canada : « Le secteur public comprend les employés des administrations fédérales, provinciales, territoriales, municipales et autochtones, ainsi que des sociétés d'État, des régies des alcools et des autres institutions gouvernementales comme les écoles (incluant les universités), les hôpitaux et les bibliothèques publiques » (Statistique Canada, [Guide de l'Enquête sur la population active 2020](#), [En ligne], 2020).

10. Aux États-Unis : « [...] les universités et les hôpitaux financés par les administrations publiques locales et des États font partie du secteur des administrations publiques, mais tous les autres hôpitaux et universités font partie du secteur des institutions à but non lucratif au service des ménages [...] » (Kishori Lal, [Mesure de la production, de la valeur ajoutée et du PIB au Canada et aux États-Unis : similitudes et différences](#) (publication n° 13F0031MIF au catalogue n° 010), [En ligne], Statistique Canada, mai 2003).

et du secteur privé aux États-Unis sont tous les deux en baisse importante, passant respectivement de 35,2 % à 32,2 % et de 6,7 % à 5,9 % entre 2015 et 2024 (figure 2).

Au cours des 10 dernières années, la part des employés et employées dans le secteur public a augmenté dans l'ensemble du Canada, et la part des employés et employées dans le secteur privé a quant à elle diminué dans l'ensemble du Canada (figure 3).

Figure 3 : Répartition des employés et employées entre les secteurs privé et public au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada, 2015 et 2024



Entre 2015 et 2024, la part des employés et employées dans le secteur privé a fluctué à la baisse, alors que celle dans le secteur public au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada a augmenté. En 2015 comme en 2024, au Québec et dans le reste du Canada, le secteur privé regroupait environ les trois quarts des personnes en emploi, passant de 76,1 % à 73,7 % au Québec et de 77,1 % à 75,4 % dans le reste du Canada. En Ontario, près de 8 employés et employées sur 10 travaillaient dans le secteur privé en 2015 (78,7 %) et en 2024 (77,4 %). Pour sa part, en 2015 et en 2024, le secteur public comprenait respectivement 24,6 % et 27,1 % des employés et employées au Québec, 21,9 % et 23,2 % des employés et employées en Ontario, et 24,0 % et 25,4 % des employés et employées dans le reste du Canada (figure 3).

6. Les secteurs d'activité économique et les taux de présence syndicale au Canada

Tant en 2015 qu'en 2024, les taux de présence syndicale étaient plus élevés au Québec qu'en Ontario et dans le reste du Canada, et ce, dans l'ensemble des secteurs d'activité économique. En 2015 et en 2024, les taux les plus élevés au Québec se trouvaient dans le secteur secondaire, plus particulièrement dans le sous-secteur de la construction (tableau 2).

Tableau 2 : Taux de présence syndicale (%) selon les secteurs d'activité économique, 2015 et 2024

Secteur d'activité économique	Québec (2015)	Québec (2024)	Ontario (2015)	Ontario (2024)	Canada (2015)	Canada (2024)
Secteur primaire	34,4	32,7	26,8	23,4	19,4	17,1
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	34,4	32,7	26,8	23,4	19,4	17,1
Secteur secondaire	40,8	40,2	24,4	21,7	22,5	19,4
Construction	53,7	59,0	32,4	30,8	20,2	17,6
Fabrication	35,9	29,4	21,0	16,9	24,8	21,3
Secteur tertiaire	38,5	39,4	27,0	26,8	30,6	31,4
Ensemble	39,2	39,8	26,9	26,2	29,1	29,3

Au Québec, de 2015 à 2024, les taux de présence syndicale sont en baisse dans les secteurs primaire (de 34,4 % à 32,7 %) et secondaire (de 40,8 % à 40,2 %), ainsi que dans le sous-secteur de la fabrication (de 35,9 % à 29,4 %). Pour cette même période, le taux de présence syndicale a augmenté dans le secteur tertiaire (de 38,5 % à 39,4 %) et dans le sous-secteur de la construction (de 53,7 % à 59,0 %).

En Ontario, les taux de présence syndicale sont en baisse dans tous les secteurs. Les taux des secteurs primaire et secondaire sont respectivement passés de 26,8 % en 2015 à 23,4 % en 2024 et de 24,4 % en 2015 à 21,7 % en 2024. Le sous-secteur de la fabrication a connu la baisse la plus importante, passant de 21,0 % à 16,9 % au cours de la période étudiée. Le sous-secteur de la construction a lui aussi diminué dans cette période, passant de 32,4 % en 2015 à 30,8 % en 2024. Enfin, le secteur tertiaire a légèrement diminué de 2015 (27,0 %) à 2024 (26,8 %).

Dans le reste du Canada, de 2015 à 2024, les taux de présence syndicale ont diminué dans le secteur primaire (de 19,4 % à 17,1 %), dans le secteur secondaire (de 22,5 % à 19,4 %) ainsi que dans les sous-secteurs de la construction (de 20,2 % à 17,6 %) et de la fabrication (de 24,8 % à 21,3 %). Le taux de présence syndicale a cependant augmenté dans le secteur tertiaire, passant de 30,6 % en 2015 à 31,4 % en 2024.

Si l'on s'intéresse aux sous-secteurs d'activité en 2024¹¹, les taux de présence syndicale les plus élevés ont été observés dans les sous-secteurs tertiaires, notamment dans les administrations publiques (81,6 %), les services d'enseignement (81,0 %) et les services publics¹² (73,9 %) au Québec; dans les administrations publiques (72,5 %) et les services d'enseignement (68,3 %) en Ontario; et dans les administrations publiques (75,0 %) et les services d'enseignement (71,7 %) dans le reste du Canada.

À l'autre extrémité du spectre, les taux de présence syndicale les plus bas au Québec ont été observés dans les sous-secteurs tertiaires, notamment dans les services professionnels, scientifiques et techniques (7,4 %), les services d'hébergement et de restauration (9 %) ainsi que les autres services (15,6 %). En Ontario, les taux de présence syndicale les plus bas ont été observés dans les services professionnels, scientifiques et techniques (2,7 %) ainsi que dans le secteur de la finance, des assurances et des services immobiliers et de location (3,8 %). Dans le reste du Canada, les taux de présence syndicale les plus bas ont été observés dans les services professionnels, scientifiques et techniques (3,9 %) ainsi que dans les services d'hébergement et de restauration (5,8 %).

Afin de mieux cerner l'effet des variations des taux de présence syndicale dans chacun des secteurs d'activité sur le taux global de présence syndicale dans une province ou un pays, il importe de mesurer la part de l'emploi qu'ils représentent. Le tableau 3 montre, pour les années 2015 et 2024, la répartition des employées et employés selon les secteurs d'activité économique et les régions¹³. On constate que la grande majorité des emplois se trouvent, indépendamment de la région et de l'année, dans le secteur tertiaire.

11. Les données concernant les sous-secteurs d'activité au Québec en 2024 se trouvent à l'annexe I.

12. Le secteur des services publics se compose de trois grandes catégories d'activités : la production, le transport et la distribution d'électricité; la distribution de gaz naturel; et, finalement, les réseaux d'aqueduc et d'égout.

13. Toutes les données de ce document ont été arrondies à une décimale près. Les résultats de l'addition des données, répartis en pourcentage ou en points de pourcentage (p.p.), peuvent différer légèrement des totaux qui sont affichés dans les tableaux ou les figures.

Tableau 3 : Répartition des employées et employés (%) selon les secteurs d'activité économique, 2015 et 2024

Secteur d'activité économique	Québec (2015)	Québec (2024)	Ontario (2015)	Ontario (2024)	Canada (2015)	Canada (2024)
Secteur primaire	0,7	0,7	3,1	0,5	3,1	2,6
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	0,7	0,7	0,5	0,5	3,1	2,6
Secteur secondaire	16,7	16,8	16,2	15,4	14,6	13,8
Construction	5,1	6,0	5,3	5,8	7,7	7,5
Fabrication	11,6	10,8	10,9	9,6	6,9	6,3
Secteur tertiaire	79,9	80,1	81,0	81,6	80,0	80,5
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Partout au Canada, la répartition des employées et employés est similaire parmi les secteurs d'activité, que ce soit en 2015 ou en 2024. Dans le secteur primaire, bien que les employées et employés y soient moins nombreux au Québec (0,7 % en 2015 et en 2024) et en Ontario (3,1 % en 2015 et 0,5 % en 2024), la part des employées et employés dans ce secteur demeure très faible dans le reste du Canada, passant de 3,1 % en 2015 à 2,6 % en 2024 (tableau 3).

Durant cette même période, la part des employées et employés dans le secteur secondaire est en légère hausse au Québec (16,7 % en 2015 et 16,8 % en 2024), mais en baisse en Ontario et dans le reste du Canada, passant respectivement de 16,2 % en 2015 à 15,4 % en 2024 et de 14,6 % en 2015 à 13,8 % en 2024 (tableau 3). Il en est de même dans les sous-secteurs de la construction et de la fabrication (voir les annexes). En effet, la proportion d'employées et employés dans ces sous-secteurs au Québec était respectivement de 5,1 % en 2015 et de 6,0 % en 2024 ainsi que de 11,6 % en 2015 et de 10,8 % en 2024. En Ontario, la proportion d'employées et employés était de 5,3 % en 2015 et de 5,8 % en 2024 dans le sous-secteur de la construction et de 10,9 % en 2015 et de 9,6 % en 2024 dans le sous-secteur de la fabrication. Enfin, la part des employées et employés dans le sous-secteur de la construction est légèrement plus élevée dans le reste du Canada, tant en 2015 (7,7 %) qu'en 2024 (7,5 %), alors qu'elle y est légèrement moins élevée dans le sous-secteur de la fabrication (6,9 % en 2015 et 6,3 % en 2024).

La part des employées et employés est la plus forte dans le secteur tertiaire. En effet, ce secteur regroupe 80,1 % des employées et employés au Québec (augmentation de 0,2 p.p. par rapport à 2015), 81,6 % des employées et employés en Ontario

(augmentation de 0,6 p.p. par rapport à 2015) et 80,5 % des employées et employés dans le reste du Canada (augmentation de 0,5 p.p. par rapport à 2015).

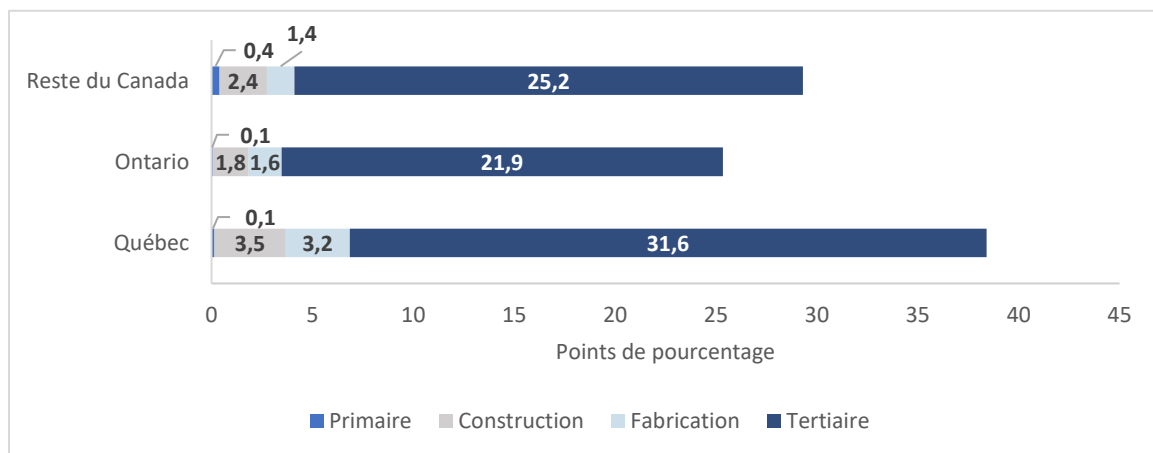
7. Les écarts entre le Québec et les autres provinces canadiennes

Les différences entre les taux de présence syndicale selon les secteurs d'activité (tableau 1) ainsi que les variations du nombre d'employées et employés dans ces secteurs sur le marché du travail (tableau 3) expliquent les écarts entre le taux global de présence syndicale enregistré au Québec et ceux observés dans les autres provinces.

Pour déterminer quels secteurs d'activité sont davantage responsables de ces écarts, il faut mesurer leur apport et leur contribution au taux global de présence syndicale. L'apport d'un secteur d'activité au taux global de présence syndicale d'une province est influencé par la proportion de salariées et salariés couverts par une convention collective dans ce secteur, mais aussi par l'importance relative de celui-ci en nombre d'emplois.

La figure 4 présente la contribution de chaque secteur d'activité au taux global de présence syndicale en 2024 pour le Québec, l'Ontario et le reste du Canada. La comparaison des taux globaux de présence syndicale au Canada en 2024 permet de constater que celui enregistré au Québec était supérieur à ceux enregistrés en Ontario et dans le reste du Canada.

Figure 4 : Contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada, 2024



La figure 4 indique la contribution, en points de pourcentage (p.p.), de chaque secteur économique au taux global de présence syndicale dans les régions étudiées. Ces données sont obtenues en multipliant le taux de présence syndicale d'un secteur par sa part proportionnelle dans l'emploi total.

L'ensemble du secteur tertiaire (en bleu foncé sur la figure 4) contribue en partie à des taux de présence syndicale plus élevés au Québec qu'ailleurs au Canada. L'écart entre le Québec et l'Ontario quant à la contribution de l'ensemble du secteur tertiaire atteint près de 10,0 p.p. en 2024 (31,6 p.p. au Québec comparativement à 21,9 en Ontario). Cet écart pourrait s'expliquer par la proportion d'employées et employés visés par une convention collective au Québec, dans ce secteur d'activité, plus élevée que celle de l'Ontario (+12,6 p.p.) (tableau 2). Au Québec, la part de l'emploi était légèrement inférieure à celle de l'Ontario en 2024 (respectivement 80,1 % et 81,6 %) (tableau 3).

En 2024, la contribution du secteur de la fabrication (en bleu pâle sur la figure 4) au taux global de présence syndicale du Québec était supérieure à celle de l'Ontario (+1,6 p.p.). En effet, au Québec, le taux de présence syndicale dans ce secteur d'activité était supérieur à celui de l'Ontario (+12,5 p.p.) (tableau 2). La part de l'emploi était plus élevée au Québec qu'en Ontario, soit respectivement de 10,8 % et de 9,6 %, toujours en 2024 (tableau 3).

Le taux de présence syndicale est plus élevé dans le secteur de la construction au Québec qu'en Ontario (respectivement de 59,0 % et de 30,8 % en 2024) (tableau 2), ce qui explique que la contribution de ce secteur d'activité au taux global de présence syndicale est plus grande au Québec (3,5 %) qu'en Ontario (1,6 %). La contribution du secteur primaire au taux global est inférieure à 0,5 % dans les deux provinces et dans le reste du Canada.

En comparant la contribution des différents secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec et dans le reste du Canada en 2024, on constate que, dans le secteur tertiaire, c'est le Québec qui affiche le taux le plus élevé (figure 4). Cette différence s'explique en grande partie par l'écart de 8,0 p.p. entre leur taux respectif de présence syndicale, qui est de 39,4 % au Québec et de 31,4 % dans le reste du Canada en 2024 pour ce secteur (tableau 2).

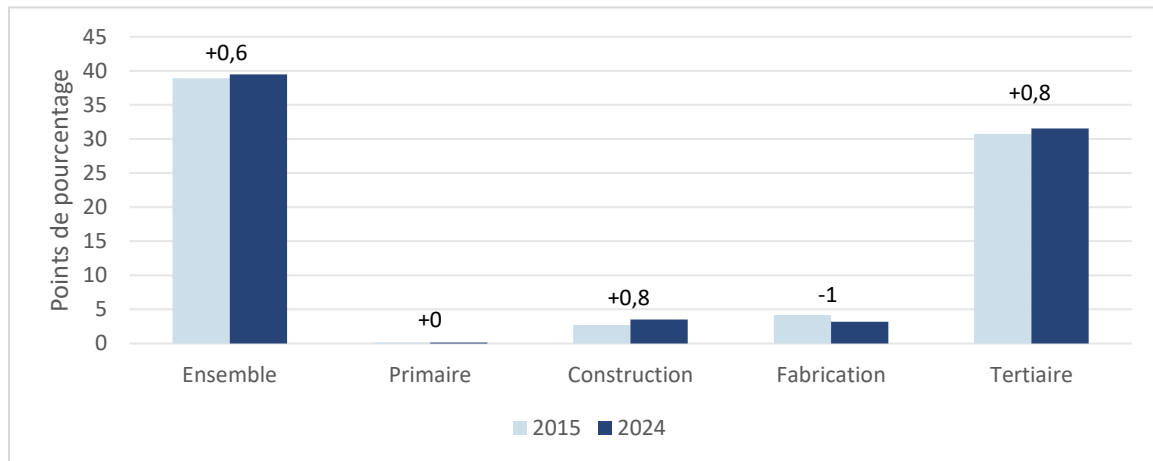
L'apport du secteur de la fabrication au taux global de présence syndicale est aussi plus faible dans le reste du Canada (1,8 %) qu'au Québec (3,2 %). Non seulement le taux de présence syndicale dans le reste du Canada est de 8,1 p.p. moins élevé qu'au Québec (tableau 2), mais la part de salariées et salariés y est également moins importante de 4,5 p.p. (tableau 3).

Enfin, bien que le taux de présence syndicale soit beaucoup plus faible dans le reste du Canada qu'au Québec et en Ontario dans le secteur primaire, la part de salariées et salariés y est plus importante. Ce taux est de 2,6 % pour le reste du Canada, comparativement à 0,7 % au Québec et à 0,5 % en Ontario (tableau 3), ce qui explique la contribution légèrement plus élevée de ce secteur au taux global de présence syndicale dans le reste du Canada (0,4 %) qu'au Québec (0,1 %) et qu'en Ontario (0,1 %).

8. L'évolution du taux de présence syndicale au Québec

De 2015 à 2024, le taux de présence syndicale au Québec s'est maintenu entre 38,0 % et 40,1 % (figure 1). La section suivante analysera les facteurs expliquant la variation du taux de présence syndicale au Québec entre 2015 et 2024 au regard de la contribution de l'ensemble des secteurs d'activité économique¹⁴.

Figure 5 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, 2015 et 2024



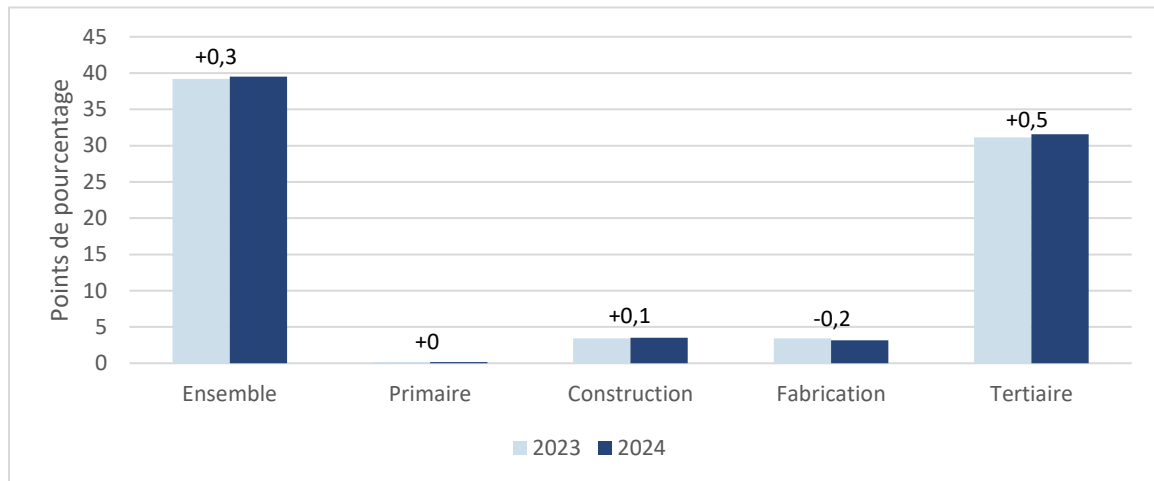
Comme l'illustre la figure 5, le sous-secteur de la fabrication est celui ayant le plus contribué à la baisse du taux global de présence syndicale au Québec de 2015 à 2024. Durant cette période, la part de l'emploi ainsi que le taux de présence syndicale dans ce secteur ont diminué (tableaux 2 et 3). L'apport du secteur de la fabrication au taux global de présence syndicale a donc diminué de 1,0 p.p. entre 2015 et 2024.

À l'opposé, le secteur tertiaire a contribué positivement à l'évolution du taux global de présence syndicale au Québec durant la période de référence (+0,8 p.p.). De fait, une variation à la hausse du taux de présence syndicale (tableau 2) a été enregistrée dans ce secteur d'activité entre 2015 et 2024, alors que la part de l'emploi y a aussi augmenté (tableau 3).

En ce qui concerne le sous-secteur de la construction, le taux de présence syndicale a connu une forte augmentation durant la même période, tandis que la part de l'emploi y a aussi augmenté (tableaux 2 et 3). Cela s'est traduit par une contribution de +0,8 p.p. à la variation de la contribution au taux global de présence syndicale au Québec de 2015 à 2024. Quant à la contribution du secteur primaire au taux global, elle est restée stable durant cette période (figure 5).

14. La variation de la contribution de chaque secteur d'activité au taux global de présence syndicale est calculée en multipliant le taux de présence syndicale par secteur par la répartition de l'emploi dans ledit secteur.

Figure 6 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, 2023 et 2024

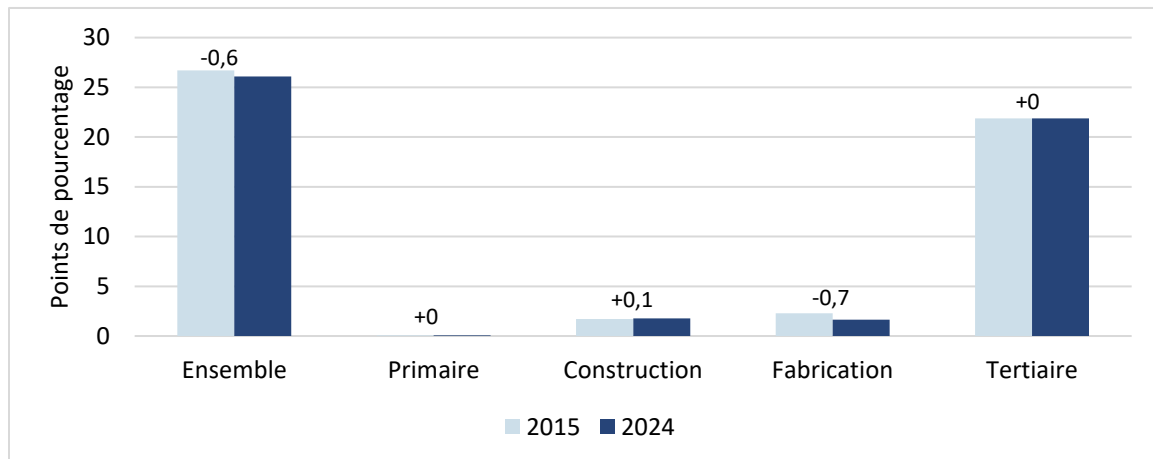


Comme l'illustre la figure 6, le secteur tertiaire a davantage fluctué que les autres sous-secteurs, avec une augmentation de 0,5 p.p. entre 2023 et 2024. Durant cette période, la contribution du secteur de la fabrication au taux global a été la seule à diminuer (-0,2 p.p.).

9. L'évolution du taux de présence syndicale en Ontario

Entre 2015 et 2024, le taux de présence syndicale de l'Ontario a oscillé entre 26,0 % et 27,1 %, pour finalement se fixer à 26,2 % en 2024 (figure 1).

Figure 7 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale en Ontario, 2015 et 2024



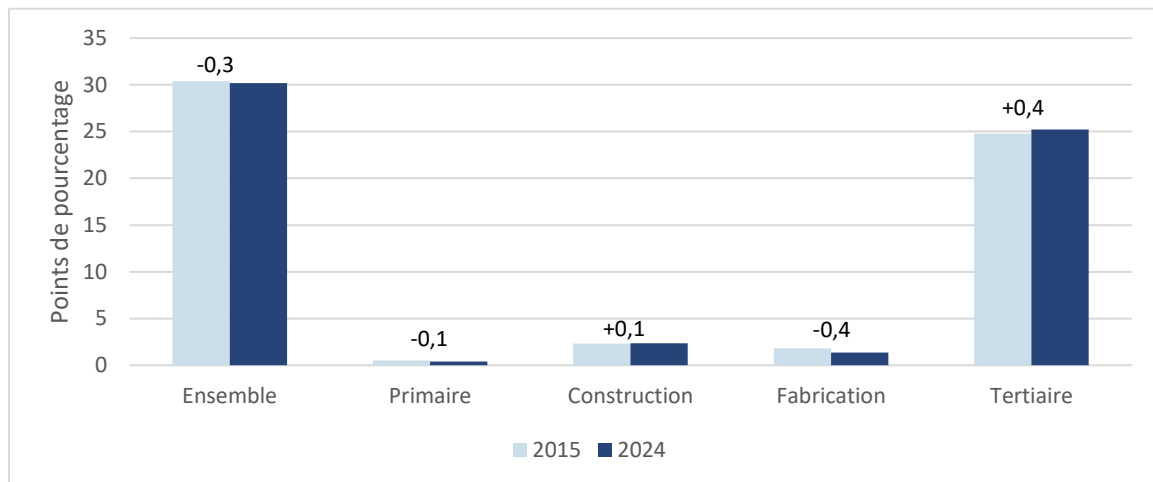
La figure 7 indique que le sous-secteur de la fabrication a le plus influencé la diminution du taux de présence syndicale en Ontario, tout comme au Québec, sa contribution au taux global ayant diminué de 0,7 p.p. de 2015 à 2024. Dans ce secteur d'activité, le taux de présence syndicale a en effet connu une importante baisse durant ces années, passant de 21,0 % en 2015 à 16,9 % en 2024 (tableau 2), tout comme sa part de l'emploi, qui a diminué de 1,3 p.p. durant cette période (tableau 3).

Parmi les autres secteurs à l'étude, la contribution du sous-secteur de la construction a légèrement fluctué à la hausse (+0,1 p.p.) entre 2015 et 2024. Cette contribution à la hausse pourrait être attribuable à l'augmentation de sa part de l'emploi, qui est passée de 5,3 % en 2015 à 5,8 % en 2024, tandis que le taux de présence syndicale y est passé de 32,4 % à 30,8 %. La contribution des secteurs primaire et tertiaire au taux de présence syndicale en Ontario est restée stable entre 2015 et 2024.

10. L'évolution du taux de présence syndicale dans le reste du Canada

La présence syndicale dans le reste du Canada est demeurée relativement stable entre 2015 et 2024, avec des taux compris entre 28,6 % et 31,1 %. En 2024, elle s'élevait à 29,2 %, soit un niveau très proche de celui de 2015 (29,1 %) (figure 1).

Figure 8 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale dans le reste du Canada, 2015 et 2024



La figure 8 montre que la contribution du secteur tertiaire au taux global de présence syndicale dans le reste du Canada a augmenté de 0,4 % entre 2015 et 2024. Cette hausse peut s'expliquer par une augmentation du taux de présence syndicale et de la part de l'emploi dans ce secteur (respectivement de 30,6 % à 31,4 % et de 80,0 % à 80,5 % entre 2015 et 2024) (tableaux 2 et 3).

Pour sa part, le sous-secteur de la fabrication représente la plus grande baisse de contribution au taux global de présence syndicale dans le reste du Canada, c'est-à-dire une diminution de 0,4 p.p.. Cela peut s'expliquer par une baisse du taux de présence syndicale de 3,5 %, passant de 24,8 % en 2015 à 21,3 % en 2024 (tableau 2), et par une baisse de la part de l'emploi de 0,6 p.p., passant de 6,9 % en 2015 à 6,3 % en 2024 (tableau 3).

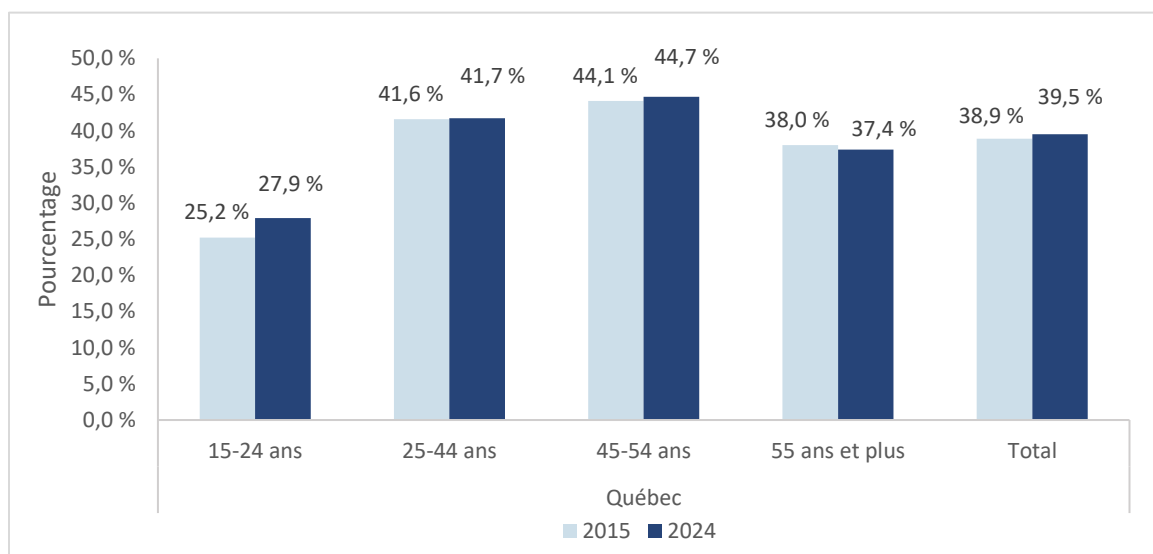
Enfin, les contributions au taux de présence syndicale du secteur primaire ont connu une légère baisse (-0,1 p.p.), alors que la contribution du sous-secteur de la construction a augmenté de 0,1 p.p. entre 2015 et 2024.

11. L'évolution de la présence syndicale selon l'âge au Québec

La figure 9 présente le taux de présence syndicale au Québec selon le groupe d'âge des salariées et salariés en 2015 et en 2024. Pour les deux années à l'étude, le taux de présence syndicale suit la trajectoire d'une courbe concave (en cloche) : ce taux augmente progressivement de 15 ans jusqu'à 45-54 ans, pour finalement diminuer chez les 55 ans et plus. Pour les années 2015 et 2024, le taux de présence syndicale le plus faible est observé chez les 24 ans et moins (25,2 % en 2015 et 27,9 % en 2024), tandis que le taux le plus élevé durant ces mêmes années se trouve chez les 45-54 ans (44,1 % en 2015 et 44,7 % en 2024).

Entre 2015 et 2024, le taux de présence syndicale augmente pour les 15-24 ans (de 25,2 % à 27,9 %), les 25-44 ans (de 41,6 % à 41,7 %) et les 45-54 ans (de 44,1 % à 44,7 %), et il diminue chez les 55 ans et plus (-0,6 p.p.).

Figure 9 : Taux de présence syndicale au Québec selon le groupe d'âge, 2015 et 2024



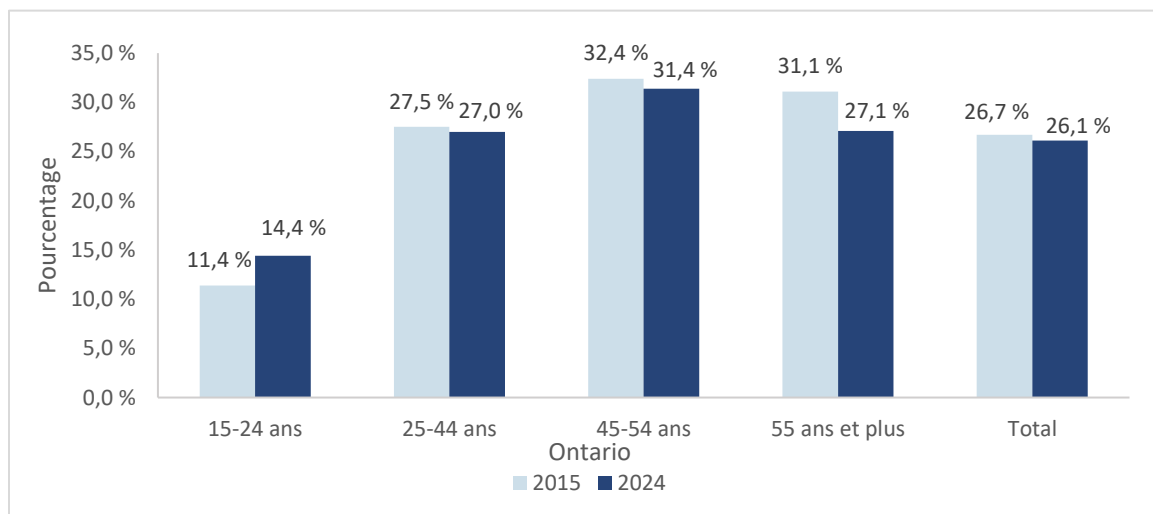
Les augmentations chez les divers groupes d'âge de 15 à 54 ans sont plus importantes que la diminution chez les 55 ans et plus, de sorte que le taux de présence syndicale total augmente globalement de 0,6 p.p. entre 2015 et 2024.

12. L'évolution de la présence syndicale selon l'âge en Ontario

Tout comme au Québec, les données sur la présence syndicale en Ontario (figure 10) ont la forme d'une courbe concave (en cloche), dont le sommet se trouve chez les 45-54 ans. Ce sommet se situe à 32,4 % pour l'année 2015 et à 31,4 % pour l'année 2024. Encore une fois, les taux de présence syndicale les moins élevés pour les années 2015 et 2024 demeurent chez les 15-24 ans.

Une augmentation de la présence syndicale est visible entre 2015 et 2024 pour les 15-24 ans (11,4 % en 2015 et 14,4 % en 2024), tandis qu'une diminution a eu lieu chez les 55 ans et plus, soit de 31,1 % en 2015 à 27,1 % en 2024 (-4,0 p.p.). Une diminution plus légère est aussi observée chez les 25-44 ans (-0,5 p.p.) et chez les 45-54 ans (-1,0 p.p.). Dans l'ensemble, le taux de présence syndicale ontarien a légèrement diminué entre 2015 et 2024 (de 26,7 % à 26,1 %).

Figure 10 : Taux de présence syndicale en Ontario selon le groupe d'âge, 2015 et 2024

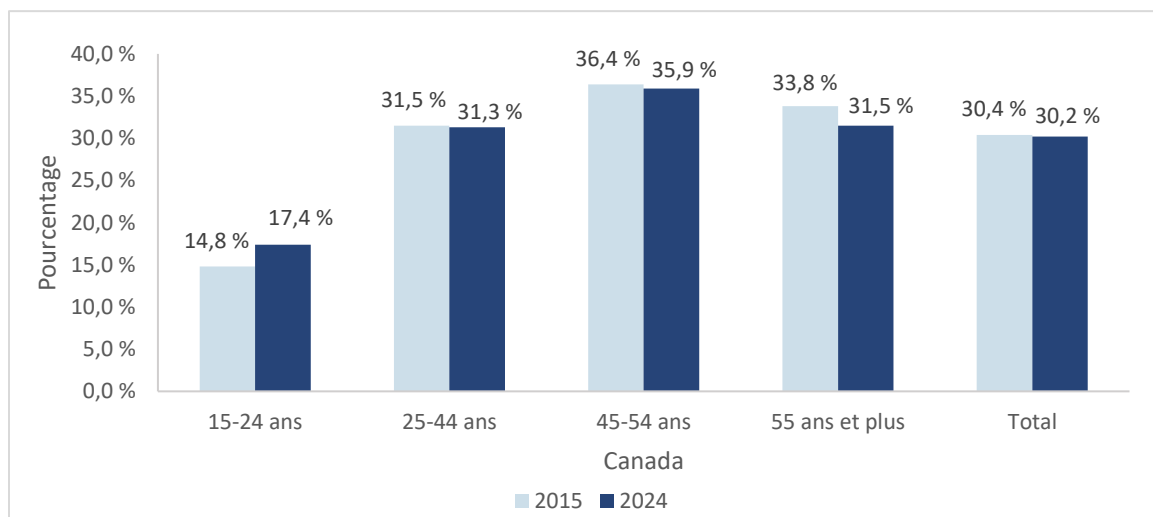


13. L'évolution de la présence syndicale selon l'âge dans le reste du Canada

Encore une fois, pour les données de présence syndicale selon la part de l'emploi et l'âge, et ce, dans le reste du Canada (figure 11), les données suivent une forme concave avec un sommet chez les 45-54 ans en 2015 et en 2024. Le taux de présence syndicale le moins élevé se trouve, en 2015 et en 2024, chez les 15-24 ans, avec un taux respectif de 14,8 % et de 17,4 %.

Chez les 25-44 ans et les 45-54 ans, il y a une légère diminution des taux de présence syndicale, avec des baisses respectives de 0,2 et de 0,5 p.p. entre 2015 et 2024. Une plus forte diminution est cependant observée chez les 55 ans et plus, dont le taux a reculé de 2,3 p.p., passant de 33,8 % en 2015 à 31,5 % en 2024.

Figure 11 : Taux de présence syndicale dans le reste du Canada selon le groupe d'âge, 2015 et 2024

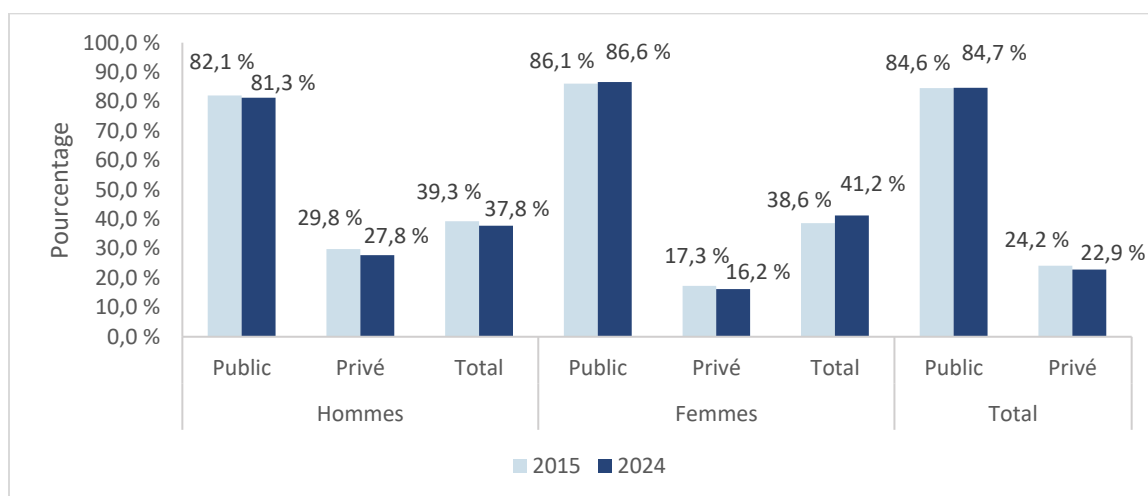


14. L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe au Québec

La figure 12 indique qu'au Québec, pour les années 2015 et 2024, le taux de présence syndicale chez les femmes était plus élevé que celui chez les hommes dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux global de présence syndicale était plus élevé chez les hommes que chez les femmes en 2015 (39,3 % chez les hommes et 38,6 % chez les femmes), et un renversement est observé en 2024 (41,2 % chez les femmes et 37,8 % chez les hommes) (figure 12).

De 2015 à 2024, le taux de présence syndicale chez les femmes a globalement augmenté. S'il a aussi augmenté de 86,1 % à 86,6 % dans le secteur public, il a cependant diminué de 17,3 % à 16,2 % dans le secteur privé. À l'inverse, le taux de présence syndicale global chez les hommes a diminué durant cette même période. Le taux de présence syndicale a diminué dans le secteur public, passant de 82,1 % à 81,3 %, alors que, dans le secteur privé, ce taux a baissé de 29,8 % à 27,8 % pour la même période.

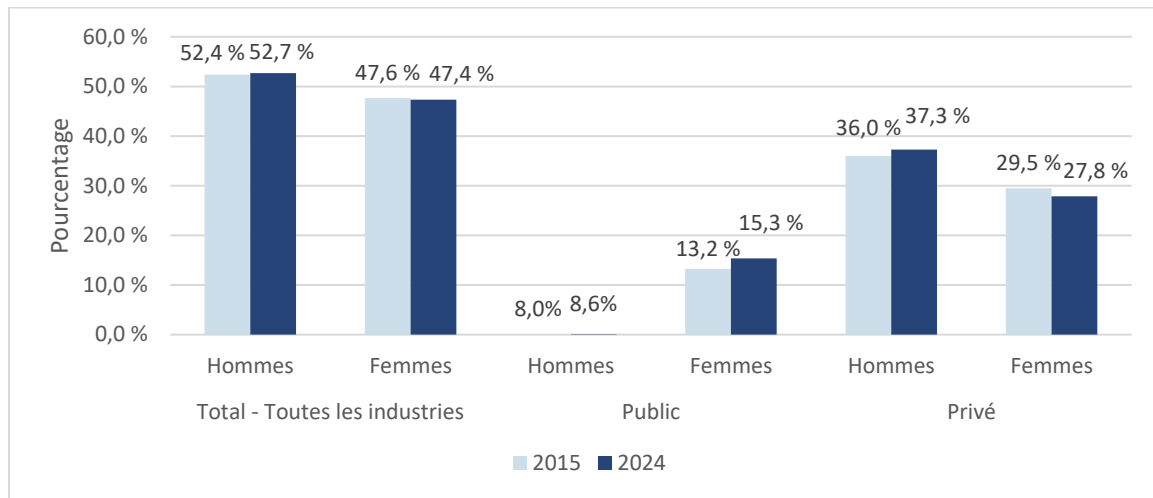
Figure 12 : Taux de présence syndicale au Québec selon le sexe et le secteur d'origine, 2015 et 2024



Selon le sexe et le secteur d'origine (figure 12), la plus forte hausse de la présence syndicale a été observée dans le secteur public chez les femmes, où le taux correspondant est passé de 86,1 % en 2015 à 86,6 % en 2024 (+0,5 p.p.). À l'opposé, la baisse la plus marquée concerne les hommes du secteur privé, dont le taux de présence syndicale a reculé de 2,0 p.p., passant de 29,8 % en 2015 à 27,8 % en 2024.

La figure 13 illustre l'évolution de la part de l'emploi occupée par les femmes et les hommes au Québec, tant dans les secteurs public et privé que globalement. Les données liées à la part de l'emploi ont une incidence sur l'évolution du taux de présence syndicale pour chaque sexe.

Figure 13 : Part de l'emploi au Québec selon le sexe et le secteur d'origine, 2015 et 2024



Durant la période de référence, comme le montre la figure 13, la part globale de l'emploi occupée par les femmes a légèrement fluctué à la baisse (-0,2 p.p.), soit de 47,6 % en 2015 à 47,4 % en 2024. Celle occupée par les hommes a quant à elle légèrement augmenté (+0,3 p.p.), passant de 52,4 % à 52,7 %.

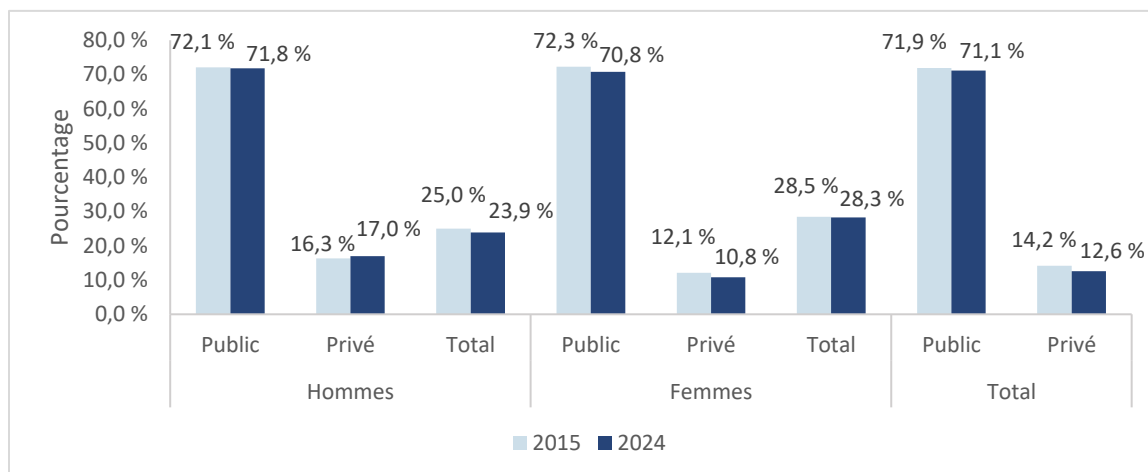
En ce qui concerne les femmes, leur poids dans l'emploi total a augmenté de 2,1 p.p. (de 13,2 % à 15,3 %) au sein du secteur public, alors qu'elle a diminué de 1,7 p.p. dans le secteur privé (de 29,5 % à 27,8 %). Dans le cas des hommes, la part de l'emploi occupée a augmenté de 0,6 p.p. dans le secteur public (de 8,0 % à 8,6 %) et de 1,3 p.p. dans le secteur privé (de 36,0 % à 37,3 %) entre 2015 et 2024.

15. L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe en Ontario

La figure 14 illustre qu'en Ontario, dans le secteur public, le taux global de présence syndicale des femmes était plus élevé que celui des hommes en 2024, une disparité qui s'est accentuée depuis 2015. Dans le secteur privé, le taux de présence syndicale des hommes demeure quant à lui supérieur, tant en 2015 qu'en 2024.

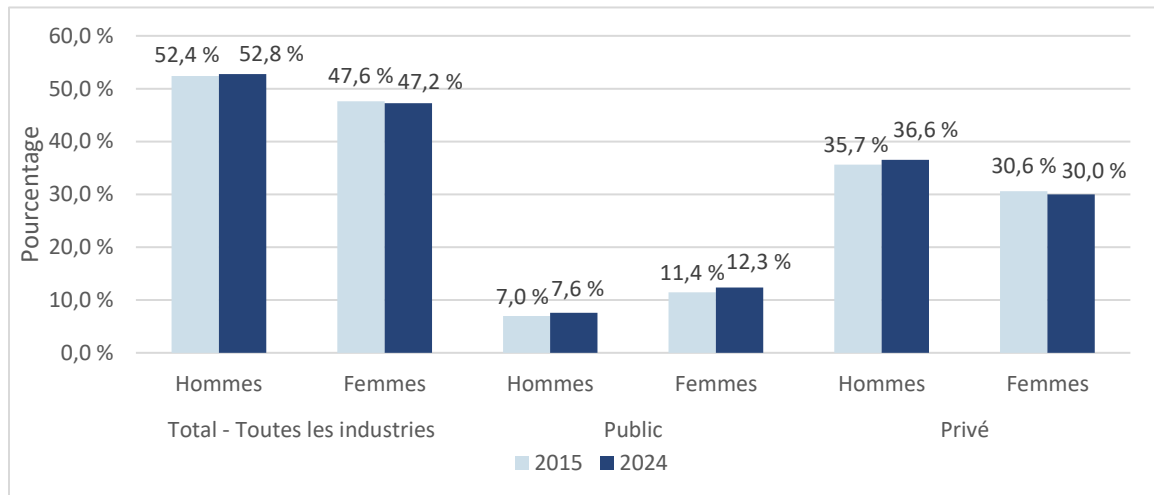
Par ailleurs, en Ontario, durant la même période, le taux global de présence syndicale des femmes est plus élevé que celui des hommes. En 2015, le taux global de présence syndicale des femmes était supérieur à celui des hommes de plus de 3,5 p.p. (28,5 % comparativement à 25,0 %). En 2024, cet écart s'est creusé pour atteindre 4,4 p.p., le taux des hommes ayant reculé plus fortement que celui des femmes (s'établissant respectivement à 28,3 % et 23,9 %).

Figure 14 : Taux de présence syndicale en Ontario selon le sexe et le secteur d'origine, 2015 et 2024



La figure 15 illustre l'évolution de la part de l'emploi occupée par les femmes et les hommes en Ontario, dans les secteurs public et privé et globalement, de 2015 à 2024. Durant cette période, la part globale de l'emploi occupée par les femmes a légèrement fluctué à la baisse, passant de 47,6 % à 47,2 %, alors que la part de l'emploi occupée par les hommes a légèrement augmenté, passant de 52,4 % à 52,8 %.

Figure 15 : Part de l'emploi en Ontario selon le sexe et le secteur d'origine, 2015 et 2024

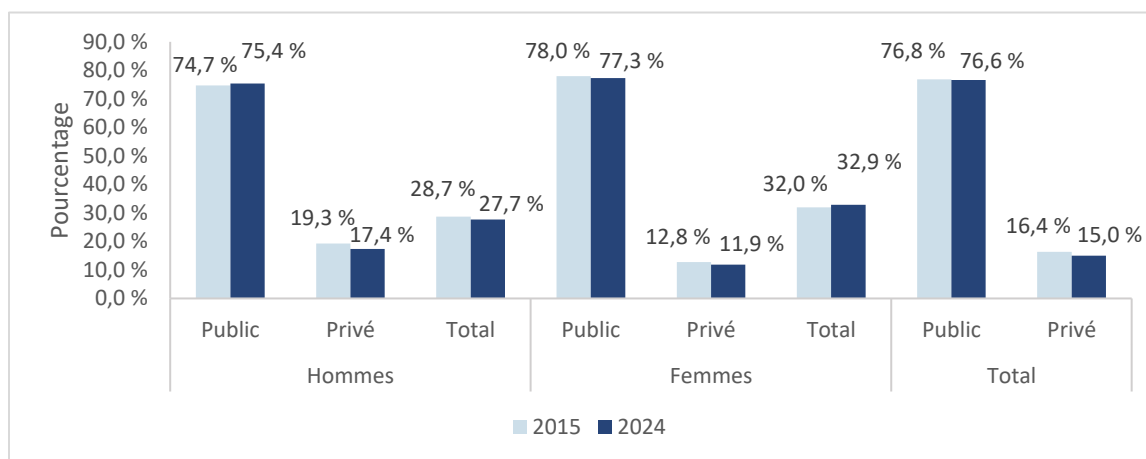


La figure 15 montre également que, dans le secteur public, la part de l'emploi occupée a augmenté tant chez les femmes (+0,9 p.p.) que chez les hommes (+0,6 p.p.) entre 2015 et 2024. Dans le secteur privé, la part de l'emploi occupée par les femmes a diminué (-0,6 p.p.), tandis que celle des hommes a augmenté (+0,9 p.p.).

16. L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe dans le reste du Canada

La figure 16 indique que, dans le reste du Canada, pour les années 2015 et 2024, le taux de présence syndicale des femmes était plus élevé que celui des hommes, tant pour le taux global que pour le secteur public. Dans le secteur privé, le taux global de présence syndicale des femmes était moins élevé que celui des hommes pour la même période.

Figure 16 : Taux de présence syndicale dans le reste du Canada selon le sexe et le secteur d'origine, 2015 et 2024



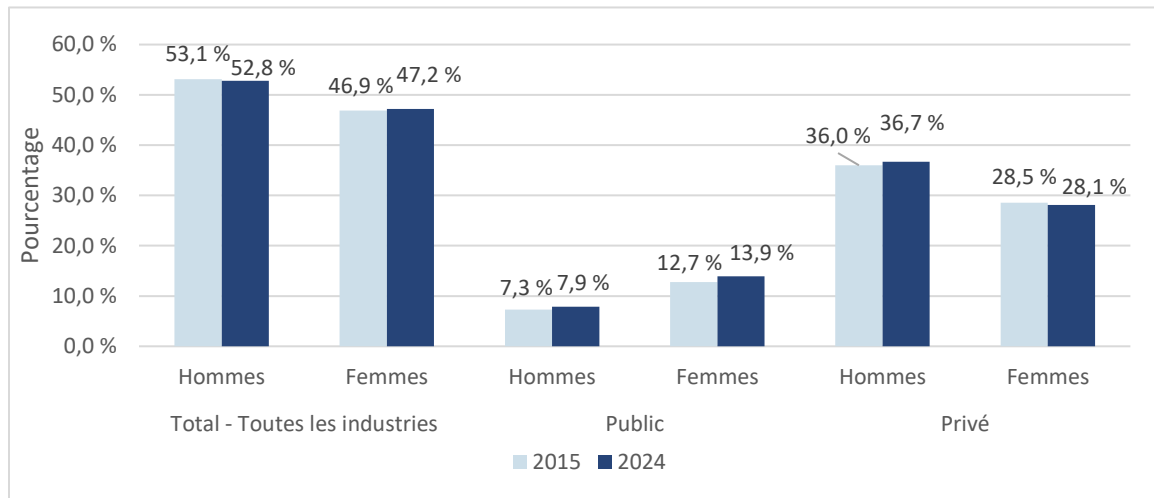
Dans le secteur public, de 2015 à 2024, le taux de présence syndicale des femmes a diminué, passant de 78,0 % à 77,3 % (-0,7 p.p.), tandis que le taux de présence syndicale des hommes dans ce secteur a augmenté de 0,7 p.p., passant de 74,7 % à 75,4 %. Dans le secteur privé, durant la même période, le taux de présence syndicale des femmes a également diminué, passant de 12,8 % à 11,9 % (-0,9 p.p.). La présence syndicale des hommes, quant à elle, a diminué de 1,9 p.p., passant de 19,3 % à 17,4 % pour la même période.

Alors que le taux global de présence syndicale des femmes a augmenté, passant de 32,0 % en 2015 à 32,9 % en 2024 (+0,9 p.p.)¹⁵, celui des hommes a diminué de 28,7 % à 27,7 % (-1,0 p.p.) durant cette période.

La figure 17 illustre l'évolution de la part de l'emploi occupée par les femmes et les hommes en 2015 et en 2024, dans les secteurs public et privé et globalement, dans le reste du Canada. On constate que, durant cette période, la part de l'emploi occupée par les femmes a augmenté dans le secteur public et a légèrement diminué dans le secteur privé. Quant à la part de l'emploi occupée par les hommes, elle a aussi augmenté dans le secteur public, alors qu'elle a fluctué à la baisse dans le secteur privé.

15. Il est possible que le taux global augmente, même si les taux des sous-groupes diminuent. Cela se produit lorsque la composition de la population change : si la part des femmes travaillant dans les secteurs historiquement les plus syndiqués augmente, ces secteurs pèsent davantage dans la moyenne. Le résultat global peut alors monter malgré la baisse des taux sectoriels.

Figure 17 : Part de l'emploi dans le reste du Canada selon le sexe et le secteur d'origine, 2015 et 2024



Dans le secteur public, en 2015, la part des femmes dans l'emploi total était plus élevée que celle des hommes (12,7 % contre 7,3 %), et la tendance s'est maintenue en 2024 (13,9 % contre 7,9 %). À l'inverse, dans le secteur privé, la part des hommes demeure plus élevée que celle des femmes en 2015 et en 2024. Globalement, en 2024, les femmes représentent 47,2 % des personnes participant au marché du travail, alors que la part des hommes est de 52,8 %.

Pour chaque secteur d'activité, les annexes I (Québec), II (Ontario) et III (reste du Canada), qui complètent le présent document, exposent les données concernant le nombre total d'employées et employés, la part de l'emploi, le nombre d'emplois couverts par un syndicat, le taux de présence syndicale et la contribution du secteur au taux global de présence syndicale pour l'année 2024.

Conclusion

De 2015 à 2019, le taux de présence syndicale a généralement suivi une tendance à la baisse, tant au Canada qu'aux États-Unis, puis à partir de 2019 est survenue une augmentation dans les deux pays. En 2021, la tendance à la baisse a repris pour les deux pays. Au Québec, cette baisse ne s'est manifestée qu'à partir de cette même année. De plus, la tendance s'inverse au Québec en 2024, contrairement à l'Ontario, au reste du Canada et aux États-Unis. Les variations d'une année à l'autre sont généralement faibles, de l'ordre de moins d'un point de pourcentage (figure 1).

De 2019 à 2021, le taux global de présence syndicale a augmenté de 1,3 p.p. au Québec, de 0,9 p.p. en Ontario et de 1,0 p.p. dans le reste du Canada, et il est resté le même aux États-Unis. En 2024, le Québec présentait encore le taux de présence syndicale le plus élevé (39,8 %) sur le continent nord-américain et, à l'opposé, les États-Unis affichaient le taux le plus bas (11,1 %). En ce qui concerne la distinction entre le taux de présence syndicale et le taux de syndicalisation, la même tendance s'observe dans l'ensemble du Canada; la majorité des individus couverts par une convention collective sont également membres de leur syndicat (tableau 1). Cependant, le plus grand écart entre taux de présence syndicale et taux de syndicalisation se trouve dans la province de Québec (3,8 p.p.).

De 2015 à 2024, le taux de présence syndicale dans le secteur privé au Québec a légèrement diminué, passant de 24,2 % à 22,9 % (figure 2), alors qu'il s'est maintenu dans le secteur public, passant de 84,6 % à 84,7 %. Bien qu'il y ait une diminution dans les secteurs primaire et secondaire entre 2015 et 2024, l'augmentation du secteur tertiaire est suffisante pour influencer positivement l'évolution du taux global de présence syndicale au Québec (figure 5). L'écart entre les taux globaux de présence syndicale au Québec et dans les autres provinces canadiennes s'explique essentiellement par des taux supérieurs observés au Québec pour toutes les années de la période de référence, et ce, dans chacun des secteurs d'activité (tableau 2).

L'évolution de la présence syndicale en fonction de l'âge varie de la même manière au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada. Les taux de présence syndicale les plus élevés s'observent chez les 45-54 ans, alors que les taux de présence syndicale les plus faibles sont plutôt observables chez les 15-24 ans. Au Québec, bien qu'il y ait une légère diminution dans le taux de présence syndicale chez les 55 ans et plus, elle est compensée par des augmentations chez les autres groupes d'âge, ce qui mène à une augmentation globale de 0,6 p.p. entre 2015 et 2024.

Au Québec et dans le reste du Canada, les femmes ont un taux de présence syndicale supérieur à celui des hommes dans le secteur public, tandis que l'inverse est observé dans le secteur privé, et ce, pour les deux années de référence. En Ontario, le taux global de présence syndicale dans le secteur public est légèrement plus élevé chez les hommes que chez les femmes en 2024 (71,8 % contre 70,8 %). Par ailleurs, le niveau de la part de l'emploi de 2015 à 2024 au Québec est relativement similaire selon le sexe, même si on observe une faible augmentation chez les hommes (+0,3 p.p.) et une faible diminution chez les femmes (-0,2 p.p.).

Annexe I – Données sur l'emploi et la syndicalisation au Québec en 2024

Secteur d'activité économique	Total des employées et employés (milliers)	Part de l'emploi (%)	Total des employées et employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux de présence syndicale (%)	Contribution au taux global de présence syndicale (p.p.)
Secteur primaire	34,9	0,9	11,4	19,9	0,2
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	34,9	0,9	11,4	19,9	0,2
Secteur secondaire	768,4	18,9	308,8	39,9	7,5
Construction	280,0	6,9	165,2	59,0	4,1
Fabrication	488,4	12,0	143,6	29,4	3,5
Secteur tertiaire	3 233,7	79,5	1 283,3	39,4	31,3
Administrations publiques	291,6	7,2	238,0	81,6	5,9
Autres services	126,8	3,1	19,8	15,6	0,5
Commerce	605,7	14,9	97,7	16,1	2,4
Finance, assurances et services immobiliers et de location	235,3	5,8	37,5	15,9	0,9
Information, culture et loisir	165,6	4,1	50,2	30,3	1,2
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	134,1	3,3	39,3	29,3	1,0
Services d'enseignement	340,1	8,4	275,6	81,0	6,8
Services d'hébergement et de restauration	228,9	5,6	20,6	9,0	0,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	306,1	7,5	22,8	7,4	0,6
Services publics	30,5	0,8	22,6	73,9	0,6
Soins de santé et assistance sociale	581,3	14,3	377,7	65,0	9,3
Transport et entreposage	187,7	4,6	81,5	43,4	2,0
Ensemble	4 066,3	100	1 605,0	39,5	39,5

Annexe II – Données sur l'emploi et la syndicalisation en Ontario en 2024

Secteur d'activité économique	Total des employées et employés (milliers)	Part de l'emploi (%)	Total des employées et employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux de présence syndicale (%)	Contribution au taux global de présence syndicale (p.p.)
Secteur primaire	41,1	0,6	9,6	13,50	0,1
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	41,1	0,6	9,6	13,50	0,1
Secteur secondaire	1 360,0	19,3	313,8	23,10	4,5
Construction	420,2	6,0	129,3	30,80	1,8
Fabrication	801,9	11,4	135,6	16,90	1,9
Secteur tertiaire	5 683,9	80,7	1 522,8	26,80	21,6
Administrations publiques	472,3	6,7	342,6	72,50	4,9
Autres services	220,7	3,1	14,4	6,50	0,2
Commerce	1 036,7	14,7	110,5	10,70	1,6
Finance, assurances et services immobiliers et de location	596,1	8,5	22,5	3,80	0,3
Information, culture et loisir	280,6	4,0	50,1	17,80	0,7
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	213,6	3,0	31,4	14,70	0,4
Services d'enseignement	571,2	8,1	390,1	68,30	5,5
Services d'hébergement et de restauration	392,9	5,6	19,6	5,00	0,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	686,0	9,7	18,5	2,70	0,3
Services publics	59,4	0,8	38,3	64,50	0,5
Soins de santé et assistance sociale	885,7	12,6	405,4	45,80	5,8
Transport et entreposage	328,0	4,7	117,7	35,90	1,7
Ensemble	7 043,8	100	1 836,5	26,10	26,1

Annexe III – Données sur l'emploi et la syndicalisation dans le reste du Canada en 2024

Secteur d'activité économique	Total des employées et employés (milliers)	Part de l'emploi (%)	Total des employées et employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux de présence syndicale (%)	Contribution au taux global de présence syndicale (p.p.)
Secteur primaire	326,3	1,8	63,7	15,00	0,3
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	326,3	1,8	63,7	15,00	0,3
Secteur secondaire	3 631,2	20,1	935,9	25,80	5,2
Construction	1 242,7	6,9	390,0	31,40	2,2
Fabrication	1 785,6	9,9	384,9	21,60	2,1
Secteur tertiaire	14 424,8	79,9	4 520,7	31,30	25,0
Administrations publiques	1 227,8	6,8	920,4	75,00	5,1
Autres services	593,0	3,3	55,0	9,30	0,3
Commerce	2 727,9	15,1	323,9	11,90	1,8
Finance, assurances et services immobiliers et de location	1 194,4	6,6	88,0	7,40	0,5
Information, culture et loisir	721,5	4,0	159,9	22,20	0,9
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	532,0	2,9	94,1	17,70	0,5
Services d'enseignement	1 483,9	8,2	1 064,3	71,70	5,9
Services d'hébergement et de restauration	1 070,4	5,9	62,2	5,80	0,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 500,1	8,3	59,2	3,90	0,3
Services publics	152,8	0,8	93,5	61,20	0,5
Soins de santé et assistance sociale	2 492,3	13,8	1 346,4	54,00	7,5
Transport et entreposage	881,6	4,9	347,3	39,40	1,9
Ensemble	18 056,0	100	5 456,6	30,20	30,2

